

Annexe 5: Modèle 10bis

[Logo du CPAS]

[Adresse]

[Numéro de téléphone et adresse e-mail]

À l'attention de l'officier de l'état civil de la ville /
commune [nom de la commune]

[Adresse e-mail du Service population]

Concernant le bénéficiaire :

Nom et prénom : [Nom et prénom du bénéficiaire]

Numéro de Registre national : [Numéro Registre national du bénéficiaire]

Demande d'enquête de radiation d'office en vue d'une inscription à une adresse de référence: réponse (modèle 10bis)

Il est apparu lors du contrôle du domicile suite à votre demande du [date] que l'intéressé à [adresse]
(biffer la mention inutile):

- n'a PAS conservé des intérêts;
- a ENCORE TOUJOURS conservé des intérêts.

Vous trouverez en annexe (biffer la mention inutile) :

- une copie (du projet) de la décision du collège qui a été (est prise) le [date];
- une copie du rapport de l'agent de quartier rédigé le [date].

(Date)

Signature de l'officier de l'état civil ou de son délégué.

Sceau de la Ville / Commune

Annexe 6 : Modèle d'approbation de l'adresse de référence par la personne physique

Je, soussigné(e),

(nom)

(prénom)

né(e) le à

accepte l'inscription en tant d'adresse de référence

de

(nom)

(prénom)

né(e) le à

à l'adresse de de mon domicile situé(commune)

.....(rue), n°.

Conformément à l'article 1^{er}, § 2, alinéa 3 de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour et modifiant la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques, tel que modifié par la loi du 24 janvier, je m'engage à faire parvenir tout le courrier ou tous les documents administratifs destinés à cette personne.

Les deux parties s'engagent à avertir par écrit l'autre partie et la commune d'inscription lorsqu'il est mis fin à l'adresse de référence.

Fait à, le.....

(Signatures des deux parties)

Vos données ont été et sont traitées dans le cadre des missions légales de la commune conformément à l'article 1^{er}, §§1 et 2 de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes